



FLASH INFO N°15

Révision Générale des Politiques Publiques: Reforme de l'Administration territoriale de l'Etat – RATE

Le 11 juin, le voile s'était levé sur la nouvelle organisation territoriale de l'Etat –OTE. La circulaire du Premier Ministre du 7 juillet 2008 officialise la RATE. A l'inverse de l'organe qui se dilate, cette réforme réduit de manière drastique les structures régionales et départementales!!

Plus sérieusement, au niveau régional, le nombre de structures déjà cité dans le flash n°13 ne change pas.

Au niveau départemental, la nouveauté est la création de:

- la **Direction Départementale de la Population et de la Cohésion Sociale (DDPCS)** au lieu des 2 directions précédemment annoncées (DDPP et DDCS)

Néanmoins dans certains départements où cela se justifie, la DDCS sera constituée.

Commentaire du SNTMA FO:

La mise en place de la DDPCS a de quoi surprendre, d'autant que la DDSV resterait (?) le cœur de l'organisation.

A compter du 1^{er} janvier 2009, un préfigurateur sera désigné pour mettre en place la nouvelle organisation (au 1^{er} janvier 2010?).

Avant fin juillet (!), le Préfet réunira les représentants du personnel pour présenter cette réforme. Une information directe aux agents pourra être menée parallèlement. Les CTP compétents (DDAF – DDSV) seront réunis pour être consultés au fur et à mesure de l'avancement des réorganisations.

Nous sommes dans la même configuration que la fusion DDAF – DDE bien que cela ne soit pas une fusion!

Bien que les vacances se profilent pour tous, nous restons à votre disposition et en veille pour amener des renseignements complémentaires sur cette réorganisation.

La Révision Générale des Politiques Publiques continue son avancée dévastatrice.

Le SNTMA FO au sein de l'USFOMA agira au mieux de vos intérêts.

PJ: la circulaire du Premier Ministre du 7 juillet 2008